

# PROCÈS-VERBAL

## 8<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### MODE HYBRIDE

12 mars 2025 - Québec

#### OUVERTURE DE LA 8<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE VIA PÔLE D'EXPERTISE EN SERVICES-CONSEILS AGRICOLES

##### 1. Ouverture de l'assemblée

La direction générale, Philippe Pagé, mentionne les consignes pour le bon déroulement de la rencontre. Le président, Ghislain Pion, ouvre ensuite l'assemblée à 13 h 19 et souhaite la bienvenue à tous.

##### 2. Adoption de l'*Avis de convocation*

M. Pion demande l'adoption sans faire la lecture de l'avis de convocation.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Michel Brien et appuyée par Mathieu Giard, il est unanimement résolu de ne pas faire la lecture et d'adopter l'avis de convocation.

##### 3. Adoption des *Procédures d'assemblée délibérantes*

Les procédures d'assemblée ont été déposées et rendues disponibles aux participants. La présidence en demande l'adoption.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Michel Brien et appuyée par Mathieu Giard, il est unanimement résolu d'adopter les procédures d'assemblée sans lecture.

##### 4. Lecture et adoption de l'*Ordre du jour*

La Présidence procède à la lecture de l'ordre du jour proposé.

Il est précisé que le point « Divers » demeure ouvert pour tout sujet additionnel qui pourrait être soulevé en fin de séance.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Claude Lapointe et appuyée par Pierre Deslandes, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

##### Ouverture de la 8<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'*Avis de convocation*
3. Adoption des *Procédures d'assemblée délibérantes*
4. Lecture et adoption de l'*Ordre du jour*
5. Lecture et adoption du *Procès-verbal de l'AGA du 15 mars 2024*

##### Retour sur l'année 2024-2025

6. Allocution du président, M. Ghislain Pion
7. Présentation et adoption du *Rapport d'activités 2024*

##### Finances

8. Dépôt, présentation et adoption du *Rapport financier 2024*
9. Nomination d'un auditeur indépendant pour la réalisation d'un rapport de mission d'examen
10. Présentation du *Budget 2025*

##### En route vers 2025-2026

11. Présentation du *Plan d'action 2025-2026*
12. Ajournement
13. Étude des résolutions
14. Ajournement

##### Gouvernance

15. Présentation du conseil d'administration 2025-2026
16. Élection de la présidence de VIA
  - Allocution de la présidence élue
17. Nomination sur les comités de VIA
  - Comité des relations de travail

# PROCÈS-VERBAL

## 8<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### MODE HYBRIDE

12 mars 2025 - Québec

- Comité services-conseils en agroenvironnement
- Comité services-conseils en encadrement technique
- Comité services-conseils en gestion
- Comité services-conseils en transfert de ferme et relations humaines

18. AGA 2026 : Informations à retenir

#### Clôture de l'assemblée

- 19. Divers
- 20. Mot de clôture du président sortant

#### ADOPTÉE

#### 5. Lecture et adoption du *Procès-verbal de l'AGA du 15 mars 2024*

Le procès-verbal a été rendu disponible aux participants par courriel. La direction générale en fait la lecture.

On souligne qu'il y a une coquille au point 3 du procès-verbal. Il faut corriger « Jean-François Mercier » par « Jean-François Messier ».

La Présidence en demande l'adoption.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Claude Lapointe et appuyée par Richard Labonté, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal préalablement reçu par courriel en apportant la correction.

#### RETOUR SUR L'ANNÉE 2024-2025

---

#### 6. Allocution du président, Ghislain Pion

Au cours de l'année, l'organisation VIA a été marquée par plusieurs changements importants, notamment au niveau de la direction générale. Le conseil d'administration et le personnel ont dû s'adapter à la nomination de Philippe Pagé, entré en fonction en juin. Celui-ci possède une expérience diversifiée en gestion organisationnelle, en communication et en politique. Son arrivée a permis d'apporter un regard nouveau sur les enjeux de VIA. Il a introduit des approches différentes tant dans les méthodes de travail internes que dans l'animation des réunions du conseil d'administration, ce qui a été accueilli de manière positive.

L'un des dossiers majeurs de l'année fut le changement de fournisseur pour le développement des outils informatiques. La relation établie depuis plusieurs années avec Attestra a mené à la décision de migrer les logiciels de VIA vers un nouveau prestataire. Un audit des deux outils informatiques a été réalisé afin d'évaluer les efforts requis pour assurer une migration adéquate. Cet audit servira également à établir les priorités d'améliorations futures. Un comité informatique a été constitué pour orienter le conseil d'administration sur les priorités de développement et sur l'évaluation des opportunités d'acquisitions numériques, actuelles et futures. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif de VIA de favoriser une gouvernance plus participative et d'impliquer les membres dans la réflexion stratégique. Par ailleurs, un comité coordonnateur incluant la direction générale a été mis en place afin de s'assurer que les offres de services répondent aux besoins des différentes organisations du réseau.

Un chantier majeur de sensibilisation politique a également mobilisé plusieurs organisations du réseau. Les interventions menées ont permis de porter à l'attention des élus diverses incohérences dans les programmes du MAPAQ. Le travail réalisé par les membres a suscité plusieurs questions de la part des députés, tant du gouvernement que de l'opposition, auxquelles la ministre de l'Agriculture a dû répondre. Bien que des modifications immédiates aux programmes n'aient pas été annoncées, cette démarche a favorisé l'intérêt du personnel du MAPAQ pour l'amélioration des futurs programmes.

En fin d'année, une inspection concernant la conformité au programme de service-conseil a touché trois organisations membres. Compte tenu de l'ampleur du travail requis et des risques de répercussions

# PROCÈS-VERBAL

## 8<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### MODE HYBRIDE

12 mars 2025 - Québec

négatives, VIA a décidé de s'impliquer activement dans ce dossier afin de soutenir les organisations concernées et de s'assurer que le rapport soit bien compris par l'ensemble des membres. Il a été reconnu qu'il ne s'agissait pas de fraudes, mais plutôt d'interprétations non conformes d'un guide administratif complexe.

Il a également été souligné que la présidence avait travaillé tout au long de l'année à préparer la transition annoncée l'an dernier. Le mandat de la présidence se terminant, il était essentiel d'identifier une personne capable d'assumer les responsabilités du poste. Le vice-président, Serge Boivin, a participé à la majorité des rencontres nécessitant un suivi pour l'année à venir. Bien que l'élection du président relève de l'assemblée générale, il était jugé nécessaire de s'assurer qu'une personne possédant les qualités requises soit prête à occuper cette fonction. Serge Boivin s'est distingué par sa compréhension rapide de situations complexes, sa capacité de résolution de problèmes et sa rigueur en matière de saine gouvernance.

Enfin, un message de remerciement a été exprimé envers les membres pour leur soutien continu depuis la création de VIA en 2017. Il a été rappelé que les succès obtenus au fil des ans sont le résultat d'un travail collectif. La collaboration, le respect et la solidarité au sein du conseil d'administration ont été soulignés comme des éléments essentiels ayant facilité l'exercice des responsabilités de la présidence durant les dix-neuf années d'implication dans les services-conseils.

#### 7. Présentation et adoption du *Rapport d'activités 2024*

La présidence présente le conseil d'administration 2024-2025.

La direction générale procède à un rappel de la mission et de la vision de VIA Pôle d'expertise. Il est également mentionné que VIA est issu de la fusion des Groupes conseils agricoles du Québec, du Groupe Uniconseil et des Centres régionaux d'établissement en agriculture du Québec.

Un portrait des organisations membres est présenté, incluant le nombre de membres/clients qu'elles représentent. Il est noté une diminution globale de 14,2 %. Par ailleurs, les cinq organisations ayant enregistré la plus forte croissance de leur nombre de membres/clients au cours de la dernière année sont :

- Le GCA de la Côte-du-Sud,
- Le Groupe Multiconseil Agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean,
- Le Centre Multi Conseil Agricole,
- Le Dura-Club,
- Et Agri-Conseil Maska.

La direction générale énumère ensuite les services collectifs et les outils informatiques mis à la disposition des organisations membres par VIA. Concernant VIAferti, une augmentation de 379 dossiers traités entre 2022 et 2024 est observée pour les membres investisseurs, ainsi qu'une hausse de 107 dossiers pour les non-membres. Pour VIAgritel, le volume de dossiers demeure relativement stable. Il est également fait mention du développement, en 2024, du nouvel outil VIAbudget.

Les grands rendez-vous de 2024 sont présentés : le Congrès VIA Champs Libres, les Pépinières, les formations annuelles, la Rencontre des grands troupeaux laitiers et la Tournée nationale. Il est souligné que les sept régions ont été visitées. Ces rencontres ont permis des échanges ouverts, dynamiques et mobilisateurs autour des enjeux et solutions régionales. Toutefois, la direction générale note une faible participation de la part de plusieurs administratrices, administrateurs et organisations absentes.

Les projets phares de l'année sont ensuite exposés :

- Le programme de Mentorat pour des fermes résilientes,
- La collaboration avec Agri-Climat,
- Et les actions de promotion de la profession.

# PROCÈS-VERBAL

## 8<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### MODE HYBRIDE

12 mars 2025 - Québec

Les partenaires avec lesquels VIA entretient des collaborations, des relations d'affaires et des représentations sont également présentés.

Enfin, un survol des faits saillants de 2024 est effectué :

- Les transitions au sein de l'équipe,
- Les transitions informatiques, incluant le départ à la retraite de Ginette Moreau,
- L'adaptation à un Programme services-conseils jugé imparfait,
- Le renforcement des communications,
- Ainsi que le développement des revendications relatives au Programme services-conseils et à Prime-Vert.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Sylvain Laroche et appuyée par Jérôme Fortier, il est unanimement résolu d'adopter le rapport d'activités 2024.

#### FINANCES

##### 8. Dépôt, présentation et adoption du *Rapport financier 2024*

La direction générale présente les états financiers de VIA Pôle d'expertise au 31 décembre 2024. Il est rappelé que le rapport financier a été réalisé dans le cadre d'une mission d'examen. Le comptable conclut qu'aucun élément n'a été porté à son attention, qui laisserait croire que les états financiers ne présentent pas fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de VIA Pôle d'expertise.

Les états financiers indiquent :

- **Produits totaux : 2 257 768 \$**
- **Charges totales : 2 683 053 \$**
- **Insuffisance des produits sur les charges : 425 284 \$**

Durant la période de questions, plusieurs sujets sont abordés. Les membres s'informent d'abord au sujet de l'immobilisation liée au développement des outils informatiques. Des questions sont également soulevées concernant la tarification de VIAferti, la possibilité de nouveaux investissements pour cet outil ainsi que la diminution du nombre de membres/clients.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Johanne van Rossum et appuyée par Pierre Thibault, il est unanimement résolu d'adopter le rapport financier 2024.

##### 9. Nomination d'un auditeur indépendant pour la réalisation d'un rapport de mission d'examen

La présidence soumet la recommandation du conseil d'administration de demeurer avec Beauregard & Breault, CPA inc. comme auditeur indépendant pour la réalisation d'un rapport de mission d'examen.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Michel Brien et appuyée par Annick Filion, il est unanimement résolu de nommer l'expert-comptable recommandé pour la réalisation du rapport de mission d'examen 2025.

##### 10. Présentation du *Budget 2025*

La direction générale présente les orientations budgétaires ainsi que les propositions budgétaires 2025 et les propositions d'optimisation. Pour le budget prévisionnel de VIA Pôle d'expertise pour l'exercice 2025, les revenus anticipés s'élèvent à 2 499 084 \$, alors que les dépenses prévues totalisent 2 960 157 \$, incluant l'amortissement des logiciels informatiques. L'insuffisance budgétaire projetée est de 461 073 \$.

Durant la période de questions, des préoccupations sont exprimées concernant la possibilité que certains investisseurs se retirent si de nouveaux investissements sont demandés par VIA. Il est

# PROCÈS-VERBAL

## 8<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### MODE HYBRIDE

12 mars 2025 - Québec

également fait mention du départ à la retraite de Mme Ginette Moreau. L'assemblée souligne et acclame la qualité du travail qu'elle a réalisé au fil des années.

#### EN ROUTE VERS 2025-2026

#### 11. Présentation du *Plan d'action 2025-2026*

La direction générale présente le plan d'action structuré autour des quatre axes établis depuis 2023, soit :

- La dynamisation du réseau,
- Les services aux organisations,
- Le développement d'outils,
- La dynamisation de VIA.

Durant la période de questions, plusieurs sujets sont abordés. Les membres s'informent d'abord de l'échéancier de développement de l'application VIAmobile. Il est indiqué que l'outil devrait être disponible pour les membres avant l'été. Une question est également soulevée concernant le coût de VIAferti pour les non-membres.

Des discussions ont lieu à propos de la transition des outils informatiques et de la stratégie de VIA en lien avec le MAPAQ. Il est rappelé que, dans les derniers mois, VIA a apporté son soutien aux organisations visées par les suspensions. La direction générale souligne que VIA doit demeurer exemplaire, constructive et collaborative dans ses relations avec le MAPAQ et qu'il est essentiel de démontrer l'impact des inspections sur les organisations membres. Les communications à cet égard sont jugées bonnes.

Il est précisé que le Programme services-conseils ne peut être modifié, mais que le Guide administratif peut l'être. Les organisations sont invitées à répertorier les impacts découlant des suspensions. On mentionne également que le réseau est suffisamment mature pour prendre la parole de manière proactive et qu'il ne faut pas se limiter à réagir uniquement lors de la sortie des mises à jour du PSC. Il est exprimé que le Programme services-conseils devrait s'adapter aux organisations, et non l'inverse.

Des questions sont aussi posées quant à la possibilité pour les membres d'accéder au mémoire avant son dépôt au MAPAQ, afin de pouvoir se l'approprier. Finalement, l'assemblée s'interroge sur la nature de la relation avec Logiag, se demandant s'il s'agit d'un partenaire ou d'un compétiteur.

#### 12. Ajournement

Une pause de dix minutes est annoncée et l'assemblée est ajournée pour cette durée.

#### 13. Étude des résolutions

VIA Pôle d'expertise a reçu trois résolutions, provenant du Centre Multi Conseils Agricoles, du Groupe Pousse-Vert et du GCA de la Côte-du-Sud, lesquelles portent toutes sur le même objet. Afin de simplifier le traitement, une seule résolution sera analysée. La direction générale procède à sa lecture.

**CONSIDÉRANT QUE** dans les personnes-ressources représentées au conseil d'administration, toutes les catégories d'emplois sont présentes à l'exception des directions générales ;

**CONSIDÉRANT QUE** les qualifications professionnelles spécifiques des directions générales ainsi que leurs habiletés de gouvernance pourraient permettre au CA de VIA de pouvoir compter sur leur expérience et sur leur capacité d'analyse ;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs des directions générales gèrent un volume d'affaires important (nombre d'employés, chiffre d'affaires, multiservice, relation avec d'autres organismes, etc.) et qu'ils sont très réactifs à tout changement pouvant affecter leur environnement d'affaires.

# PROCÈS-VERBAL

## 8<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### MODE HYBRIDE

12 mars 2025 - Québec

**CONSIDÉRANT QUE** l'ajout d'une direction générale apportera un angle différent par rapport aux élus agriculteurs et aux membres du personnel, puisqu'ils sont, pour la majorité, des gestionnaires d'entreprises de services-conseils.

**CONSIDÉRANT QUE** les directions générales ont un mandat de gouvernance et qu'elles peuvent exercer une influence sur certaines orientations provinciales. Leur appui et leur avis peuvent être déterminants pour obtenir l'approbation d'un projet, d'une orientation ou d'une action provinciale.

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs directions générales se regroupent déjà pour discuter, analyser et planifier afin d'influencer les orientations provinciales. Leur agilité d'analyse et de réaction face à certains événements pourrait apporter une forme de veille et même un apport important aux échanges du conseil d'administration de VIA Pôle.

**CONSIDÉRANT QUE** l'ajout d'une direction générale permettrait également de solidariser les différentes directions générales entre elles aux actions de VIA et d'éviter des positions pouvant être divergentes par rapport aux enlignements internes des différentes organisations membres de VIA.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Annick Filion et appuyée par Justine Boivin-Côté,

**IL EST PROPOSÉ** qu'une voix au CA de VIA soit présente pour représenter les directions générales des groupes membres dans les personnes-ressources.

**IL EST PROPOSÉ** de modifier les règlements généraux pour permettre l'ajout d'une direction générale (portant le titre de DG élu au sein des groupes membres de VIA) dans les personnes-ressources représentées sur le conseil d'administration de VIA Pôle d'expertise en service conseil.

Les membres discutent de la résolution. Il est mentionné qu'il serait avantageux d'avoir un lien externe apportant des profils complémentaires et une expérience additionnelle. Il est précisé que le poste proposé serait non-votant. Certains enjeux potentiels sont toutefois soulevés, notamment la perception que la présence d'une direction générale pourrait avantager les grandes organisations, au détriment de la représentativité des plus petites.

On déplore que l'esprit d'unité visant à s'entraider se soit affaibli au fil du temps. Les directions générales ne souhaitent pas court-circuiter la direction provinciale et une réflexion est jugée nécessaire concernant la composition des conseils d'administration. Des inquiétudes sont exprimées concernant la gouvernance. Il est toutefois rappelé que la demande ne découle pas d'une insatisfaction, mais bien d'une volonté d'avancement et d'ouverture pour l'avenir.

Il est souligné qu'un administrateur ne possède pas toujours la même rapidité d'action ou l'expertise en gestion qu'une direction générale. La création d'un tel poste pourrait permettre de traiter plus efficacement les dossiers profitant à l'ensemble du réseau. Certains membres réitèrent l'importance d'accorder leur confiance au conseil d'administration. Il est rappelé que les comités services-conseils sont en place pour alimenter les personnes-ressources, lesquelles transmettent ensuite leurs recommandations au conseil d'administration. La demande est présentée dans un esprit collectif, et il est confirmé que VIA conserverait sa pleine souveraineté.

Une suggestion est faite de créer un espace formel permettant aux directions générales d'échanger, possiblement sous la forme d'un comité. Il est également mentionné que le Comité directions/coordination a été réactivé. Une réflexion est amorcée sur le mécanisme le plus approprié pour permettre aux directions générales de transmettre leurs messages.

# PROCÈS-VERBAL

## 8<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### MODE HYBRIDE

12 mars 2025 - Québec

La direction générale procède à une nouvelle lecture de la résolution, après quoi un vote est tenu. Les résultats sont les suivants :

- Contre : 59 %
- Pour : 35 %
- Abstention : 6 %

Suite au résultat du vote, la proposition est rejetée.

La direction générale procède à la lecture de la proposition transmise par le Club agroenvironnemental de l'Estrie.

#### CONSIDÉRANT QUE :

- Les organisations membres de VIA sont les principaux dispensateurs de services de première ligne, soutenant l'ensemble des producteurs et des productions à travers le Québec ;
- Les organisations membres de VIA visent la pérennité des services et adoptent une vision multidisciplinaire à long terme pour le développement de l'agriculture au Québec ;
- Depuis leur fondation, les organisations membres de VIA ont développé et vulgarisé une expertise solide, en alignement avec le mandat qui leur a été confié ;
- L'expertise des organisations membres de VIA profite à l'ensemble des agriculteurs et constitue souvent un tremplin pour des organismes privés en démarrage ;
- Les organisations membres de VIA contribuent activement au développement d'une cohorte de conseillers dont l'expertise sur le terrain est très convoitée.

#### IL EST RÉSOLU QUE :

##### 1. Reconnaissance des services-conseils

- **QUE** les services-conseils des organisations membres de VIA soient reconnus comme un levier stratégique pour le développement durable de l'agriculture.
- **QUE** VIA Pôle d'expertise en services-conseils soit considéré comme un interlocuteur privilégié pour les discussions stratégiques et opérationnelles concernant le PSC et les services-conseils agricoles.

##### 2. Soutien financier et accessibilité

- **QUE** le soutien financier pour l'embauche et la rémunération des agronomes expérimentés soit augmenté afin d'assurer la viabilité des organisations membres de VIA.
- **QUE** les frais de déplacement dans le cadre du PSC soient revus et augmentés afin de refléter la réalité des services rendus.

##### 3. Allègement administratif et simplification

- **QUE** la charge administrative liée au PSC soit réduite pour faciliter l'accompagnement des producteurs et maximiser l'efficacité des conseillers.
- **QUE** le PSC soit rendu plus clair et flexible, permettant aux mandats d'évoluer sans nécessiter de formalités administratives excessives.

##### 4. Consultation et participation

- **QUE** les dispensateurs de services-conseils soient impliqués dans la rédaction du futur PSC 2028-2032.
- **QUE** le PSC soit publié en amont de son entrée en vigueur afin de faciliter la planification des organisations membres de VIA.

##### 5. Soutien et subventions

- **QUE** l'ensemble des actions nécessaires pour répondre aux exigences du PSC, incluant la planification et la reddition de comptes, soient subventionnées.

# PROCÈS-VERBAL

## 8<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### MODE HYBRIDE

12 mars 2025 - Québec

#### 6. Vision et développement agricole

- **QUE** les organisations membres de VIA disposent de la latitude nécessaire pour développer une vision globale et intégrée de l'agriculture.
- **QUE** les organisations membres de VIA soient considérées comme des partenaires incontournables pour l'élaboration des orientations stratégiques de l'agriculture au Québec.

Puisque la résolution n'a pas été transmise dans le délai prescrit, un vote est demandé afin de déterminer si elle peut être étudiée par l'assemblée.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Michel Brien et appuyée par Emmanuel Desjardins, il est majoritairement résolu que la proposition soit étudiée par l'assemblée.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Mathieu Bisson et appuyée par Michel Brien, il est unanimement résolu que la proposition soit adoptée.

#### 14. Ajournement

Il est décidé de ne pas faire d'ajournement et de poursuivre la séance.

### GOUVERNANCE

#### 15. Présentation du conseil d'administration 2025-2026

La présidence procède à la présentation des membres du conseil d'administration pour la prochaine année, incluant les administrateurs, les administrateurs délégués ainsi que les personnes-ressources en services-conseils.

#### 16. Élection de la présidence de VIA

Les personnes admissibles à la présidence sont le président actuel et les représentants des régions :

- Frédéric Alary : Outaouais-Laurentides | Lanaudière | Ontario
- Pierre Beaudoin : Capitale-Nationale-Côte-Nord | Chaudière-Appalaches
- Serge Boivin : Centre-du-Québec | Mauricie | Estrie
- Annick Filion : Bas-Saint-Laurent | Gaspésie-Les-Îles
- Guy Marcil : Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Pierre Vachon : Abitibi-Témiscamingue
- Johanne van Rossum : Montérégie

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Pierre Thibault et appuyée par Frédéric Alary, il est unanimement résolu de nommer Camil Chabot comme président d'élection et Cynthia Côté comme secrétaire d'élection.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Annick Filion et appuyée par Pierre Beaudoin, il est unanimement résolu d'ouvrir la période d'élection.

Camil Chabot appelle les mises en candidature.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Frédéric Alary et appuyée par Pierre Beaudoin, il est unanimement résolu de nommer Serge Boivin comme président de VIA.

Serge Boivin accepte. Il est déclaré élu par acclamation.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Pierre Vachon et appuyée par Johanne van Rossum, il est unanimement résolu de clore la période d'élection.

# PROCÈS-VERBAL

## 8<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### MODE HYBRIDE

12 mars 2025 - Québec

#### Allocution de la présidence élue

Ghislain Pion invite le nouveau président de VIA, Serge Boivin, à s'adresser à l'assemblée.

Serge Boivin remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée. Il souligne que le conseil d'administration de VIA est prêt à relever de nouveaux défis. Il se présente brièvement et réitère l'importance de l'implication des producteurs dans la vie associative. Il exprime son enthousiasme à travailler avec l'équipe en place et remercie de nouveau les membres pour leur appui.

Le président sortant exprime sa fierté de voir Serge Boivin reprendre le flambeau et mentionne qu'il quitte ses fonctions le cœur léger.

#### 17. Nomination sur les comités de VIA

##### Comité des relations de travail

- Le poste de représentant du conseil d'administration de VIA reste à déterminer.
- Le poste d'administrateur en agroenvironnement est en élection. Normand Breton n'est plus éligible.

***SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE*** par Normand Breton et appuyée par Johanne van Rossum, il est proposé que Charles Boulerice soit nommé au poste d'administrateur de ce comité. Celui-ci accepte.

- Le poste d'administrateur du secteur gestion demeure vacant. Il revient au conseil d'administration de désigner, en cours d'année, une personne pour combler cette fonction.

##### Comité services-conseils en agroenvironnement

- Le poste de représentant du conseil d'administration de VIA reste à déterminer.
- Le poste d'administrateur, Sylvain Laroche, est en élection. Celui-ci souhaite renouveler son mandat.

***SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE*** par Éric Lapierre et appuyée par Pierre Thibault, que Sylvain Laroche soit nommé au poste d'administrateur de ce comité. Ce dernier accepte.

- Amélie Gauthier a été élue par collègue électoral pour un nouveau mandat.

##### Comité services-conseils en gestion

- Le poste de représentant du conseil d'administration de VIA reste à déterminer.
- Le poste d'administratrice, Marie-Andrée Leclerc, est en élection et celle-ci souhaite renouveler son mandat.

***SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE*** par Pierre Beaudoin et appuyée par Jean-Bernard Proulx, que Marie-Andrée Leclerc soit nommée au poste d'administratrice de ce comité. Cette dernière accepte.

- Luc Gagné a été élu par collègue électoral pour un nouveau mandat.

##### Comité services-conseils en encadrement technique

- Le poste de représentant du conseil d'administration de VIA reste à déterminer.
- Le poste d'administrateur, Frédérick Alary, est en élection et n'est plus éligible.
- Aucune candidature n'est proposée. Le poste d'administrateur demeure vacant. Il revient au conseil d'administration de désigner, en cours d'année, une personne pour combler cette fonction.
- Raphaël Fonclara a été réélu par collègue électoral pour un nouveau mandat.

# PROCÈS-VERBAL

## 8<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### MODE HYBRIDE

12 mars 2025 - Québec

#### Comité services-conseils en transfert de ferme et relations humaines

- Le poste de représentant du conseil d'administration de VIA reste à déterminer.
- Le poste d'administrateur est en élection. Normand Breton n'est plus éligible.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Charles Boulerice et appuyée par Éric Lapierre, que Laurent Rochat soit nommé au poste d'administrateur de ce comité. Ce dernier accepte.

- Christine Lavoie a été réélue par collège électoral pour un nouveau mandat.

#### 18. AGA 2026 : Informations à retenir

On annonce que la prochaine assemblée générale annuelle se tiendra au cours de la semaine du 23 mars 2026. L'endroit reste à déterminer, mais il sera situé de manière centrale.

### CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

---

#### 19. Divers

Une personne remercie VIA pour le soutien remarquable apporté dans le dossier avec le MAPAQ.

#### 20. Mot de clôture du président sortant

Le président sortant prononce son mot de clôture. Il remercie chaleureusement l'assemblée et mentionne qu'il a été un plaisir de les servir au cours des nombreuses années de son mandat. Il souligne que la diversité des organisations a exigé de concilier différentes attentes. Il adresse finalement ses remerciements sincères aux membres.

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour est épuisé.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Frédérick Alary et appuyée par Guy Marcil et résolue à l'unanimité des membres présents que la réunion soit levée à 17 h 25.

**ADOPTÉE**

---

Serge Boivin  
Président

---

Philippe Pagé  
Directeur général et secrétaire